



# LE CHASSEUR ARDENNAIS

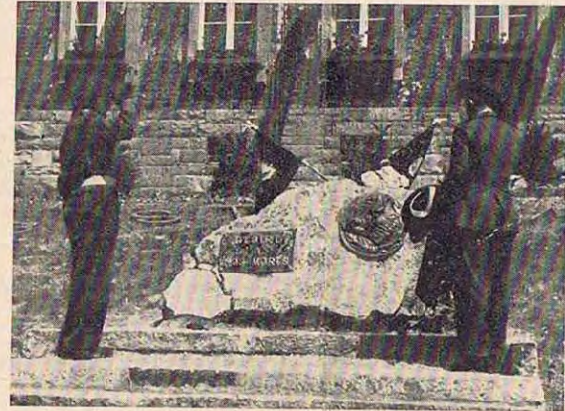
Organe trimestriel de la  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIE A L' « U.P.A.C. »  
Union de la Presse des Anciens Combattants

REDACTION : AVENUE VICTOR ROUSSEAU, 51, FOREST — TEL. 43.92.67  
ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG  
C.C.P. 34.49.69 (Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon)

Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. • • Pour les non-membres, le numéro : 5 francs.

## Au 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais



A l'occasion des fastes régimentaires, le 1<sup>er</sup> Bataillon de Chasseurs Ardennais a inauguré, dans la cour de la Caserne en Allemagne occupée, un memorial dédié aux bérets verts tombés pour la Patrie.

Dans ce numéro :

# LE COMBAT DE BODANGE

→ 5

Hist. 1<sup>ch</sup>  
6

Rancroix  
Vilvaine  
9

ABL 40  
10

† Big  
13

## Adresses à noter :

### Président de la Fraternelle :

Lieutenant Général DESCAMPS  
5, Boulevard Defontaine, Charleroi

### Secrétaire National :

Lieutenant-Colonel KRACK  
Av. Alex. Bertrand, 22, Forest (Brux.)

Chasseurs Ardennais ! Vous aimez un bon petit poulet ? Alors pourquoi ne pas vous fournir chez un des nôtres ?  
Profitez des réductions consenties aux Chasseurs Ardennais par le CAMARADE

**Jean MATTHYS**

HALLS CENTRALES, ECHOPPE 32. — TELEPHONE 12.75.13  
Commandez-lui du gibier, un poulet.  
Il ne vend que des produits de choix.  
Expédition en province. On porte à domicile.

### Dons reçus pour le bulletin

100 fr. pour services rendus par le sympathique secrétaire du Brabant.  
450 fr. quote-part de la ristourne de la Tombola de l'Union Nationale (billets vendus par nos amis de Vinckt et par quelques « dévoués » du Brabant.)  
60 fr. Respectueux merci au Lt Helmbacker.

R.

— Mesdames, adressez-vous en toute confiance à —

un magasin bien assorti...  
des nouveautés dernier cri...

**TEXTILY**

SOIERIES - LAINAGES

37, chaussée de Louvain — SAINT-JOSSE  
— 10 % de REMISE sur présentation carte de membre —

### La nouvelle loi sur les pensions de réparation

Nos amis, qui comme membres de la Fraternelle le sont également de l'U.F.A.C. 1940-1945, trouveront dans le prochain numéro de l'organe de cette association « BELGIQUE D'ABORD », une étude détaillée, due d'ailleurs à notre rédacteur en chef, au sujet de la récente loi sur les pensions de réparation, qui apporte certaines améliorations au sort des veuves, orphelins, ascendants et invalides de la guerre, et aménage certaines dispositions de la législation qui les concerne.

Nous sommes à la disposition des intéressés pour leur fournir toutes les explications qu'ils désireraient.

## Le XXXV<sup>e</sup> anniversaire du Cercle Gaumais

Le Cercle Royal Gaumais de Bruxelles, auquel nous rattachent des liens si étroits, a fêté, de façon grandiose, le samedi 4 octobre, le XXXV<sup>e</sup> Anniversaire de sa fondation.

Par un geste qui nous est allé droit au cœur, les organisateurs avaient décidé de commencer la journée par un hommage aux Chasseurs Ardennais, qui s'est déroulé Place des Chasseurs Ardennais, à Schaerbeek, en présence des autorités communales et d'une délégation de la Fraternelle.

Dans son discours, le Président du Cercle, M. Lenoir rendit un hommage vibrant aux bérêts verts, disant notamment :

« Nous venons donc ici dire notre reconnaissance.

» A vous, Messieurs les Administrateurs de Schaerbeek qui avez, dès le lendemain de la guerre, donné le nom des Chasseurs Ardennais à l'une de vos plus belles places publiques, à vous qui avez si généreusement adopté la cité martyre d'Houffalize, alors que Schaerbeek était elle-même profondément sinistrée, à vous qui veillez avec tant d'attention sur l'éducation patriotique et civique de la jeunesse des écoles.

» Aucun monument, aucun sanglier ne rappelle ici l'héroïque dévouement des enfants de l'Ardenne, mais nous sommes persuadés qu'un jour viendra où un comité se formera, qui réunira les fonds nécessaires. Ce jour-là, j'en suis persuadé, vous accueillerez cette patriotique initiative avec ce même esprit civique qui fait qu'à Schaerbeek, ou, pas bien loin d'ici, sont tombés tant de héros, le drapeau belge garde encore toute sa glorieuse signification.

» Les membres du Cercle Royal Gaumais de Bruxelles s'inclinent avec ferveur devant la mémoire des enfants de la Lorraine et de l'Ardenne et ils promettent d'entretenir fidèlement eux aussi la flamme ardente du souvenir.

» Ils vous prient en outre d'accepter ce souvenir bien modeste sans doute, mais si plein d'intention et ils espèrent que les liens qui unissent leur cercle avec la glorieuse Fraternelle des Chasseurs iront se resserrant avec les épreuves et les années.»

Le Colonel Renson répondit, au nom des Chasseurs Ardennais.

Le Cercle Gaumais rendit ensuite hommage au Soldat Inconnu, aux Monuments du Roi Albert et de Gabrielle Petit et, enfin, Manneken-Pis, qui en a vu pas mal, mais nous a confié avoir été tout esbaudi de la verve gaumaise. Après cela, réception à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, puis au local du Cercle et, enfin, soirée artistique à l'Hôtel des Invalides.

Le Cercle Royal Gaumais a bien fait les choses.

Nous lui répétons de tout cœur : Proficiat et... ad multos annos !... comme on dit à Virton !

## DERNIÈRE MINUTE

### Le général Ridgway à Martelange

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le général Ridgway, commandant en chef des forces atlantiques, s'est arrêté à notre Monument de Martelange, au cours de son voyage à Luxembourg.

## De diverses formes de l'incivisme

Depuis la parution de notre dernier bulletin, deux problèmes ont particulièrement retenu l'attention des patriotes belges : la défense nationale et la liquidation de la répression.

Un pays qui veut se défendre se doit d'avoir une armée forte et disciplinée. Tout qui porte atteinte au moral de cette armée commet non seulement une vilaine action, mais encore une faute grave contre la patrie. Il est un mauvais citoyen, donc un incivique.

Il ne nous appartient pas de disserter ici sur la durée du temps de service militaire qu'il convient d'imposer en Belgique. C'est affaire de techniciens. Or, ces techniciens nous disent que pour remplir les engagements souscrits dans le cadre des Pactes de Bruxelles et de l'Atlantique, les Belges doivent faire vingt-quatre mois de service. Ces experts ne sont pas des politiciens intéressés; ils n'ont aucune raison partisane de parler ainsi. Ils ont nom Eisenhower, Montgomery, Ridgway, De Greef, etc...

C'est donc sur leurs conseils pressants, et en vue d'entériner les engagements pris en juillet 1949 à Luxembourg, par le Premier Ministre et Ministre des Affaires Étrangères, M. Spaak, que le Parlement belge a été amené à fixer à 24 mois la durée du service militaire.

Dès lors, l'agitation qui a eu lieu à ce sujet en août dernier et qui menace de reprendre est condamnable. Elle a fait un tort considérable au prestige de la Belgique à l'étranger; elle n'a profité qu'à notre agresseur en puissance; elle a affaibli notre potentiel de défense.

On nous a démontré clairement que ce problème était de pure arithmétique. On n'impose pas 24 ou 21 mois de service parce que ce laps de temps est indispensable pour instruire un soldat, mais parce qu'il est nécessaire d'avoir en permanence un certain nombre de divisions prêtes à faire face à une attaque brusquée. On sait qu'il n'y a plus maintenant de déclaration de guerre et que l'avantage de la surprise créée par l'agresseur est souvent décisif, surtout si la riposte n'est pas instantanée.

Par ailleurs, ce n'est pas parce que d'autres pays n'ont pas entièrement rempli leurs engagements que nous nous trouvons pour autant défaits des nôtres. Et puis, sauf pour la France et l'Italie, le temps de service n'est pas supérieur en Belgique à celui des autres pays alliés : aux États-Unis, il est de 27 mois; en Grande-Bretagne, en Grèce et en Turquie, il s'élève à 24 mois; aux Pays-Bas, de 20 à 24 mois.

Et pour ceux qui seraient tentés par le paradis oriental, signalons que les recrues soviétiques servent de 2 à 5 ans, ainsi d'ailleurs que celles de tous les pays satellites. Et là-bas, pas question de rechigner, sinon c'est la Sibérie ou la balle dans la nuque.

Certes, ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on voit ses fils effectuer deux ans de service militaire. Mais, peut-on rappeler que les anciens combattants des deux guerres ont, pour la plupart, consacré bien plus de temps au service de la Patrie, et dans des conditions autrement dangereuses. Et puis, c'est un effort indispensable si nous voulons réellement nous défendre contre une agression éventuelle, à moins que nous ne soyons disposés à nous laisser asservir.

Si l'Occident n'était pas armé, s'il laissait la porte grande ouverte, Staline et ses tovaritchs seraient ici en quelques jours. Et il serait trop tard pour se lamenter.

Ce n'est pas notre faute, si après l'écrasement de l'Allemagne et du Japon, une grande nation n'a pas désarmé, a maintenu sous les armes une force telle qu'elle constituait à elle seule un danger pour la sécurité des autres nations, en même temps que ses agents, dans tous les pays démocratiques, savaient les institutions et préparaient le terrain pour le grand soir. Même si cette armée de plusieurs millions d'hommes n'était pas au service d'une idéologie pernicieuse et dynamique, comme d'un impérialisme incontestable, la seule force d'attraction que représenterait une Europe désarmée serait de nature à amener un conflit.

Répétons que le service militaire est un mal nécessaire. « Si tu veux la paix, prépare la guerre », dit le vieil adage romain. Et le maréchal Niel, ministre de la Guerre français peu avant le désastre de 1870, disait justement aux parlementaires qui refusaient d'augmenter le budget militaire : « Vous avez peur de transformer la France en caserne; prenez garde de la transformer en cimetières ».

Que nos jeunes gens prennent conscience du rôle éminent qui leur est assigné, qu'ils se persuadent qu'ils ne perdent pas leur temps à l'armée, car ils assurent ainsi la sauvegarde de leurs concitoyens, de leurs foyers, et de tout ce qui fait d'eux des hommes libres dans un pays libre; sans eux, tout l'apport de vingt siècles de civilisation pourrait être balayé.

Et qu'ils ne se laissent pas prendre aux discours intéressés de politiciens sans scrupules ou d'agents de l'étranger, qui, après les avoir excités au désordre, les abandonnent à leur sort.

Regrettons en passant que la Justice qui se montre à bon droit sévère pour les soldats qui se sont laissés égarer, ne se préoccupe pas de poursuivre les vrais responsables.

Après ces réflexions sur l'incivisme présent, venons-en à l'incivisme d'hier.

La commutation de peine du tortionnaire de Breendonck De Boët et, surtout, la libération de l'officier félon Van Coppenolle ont soulevé l'indignation de la majeure partie de la population. Ces mesures ont fait déborder le vase.

Les forces patriotiques se sont rassemblées au sein d'un organisme provisoire, le Comité d'Appel au Pays, né spontanément de la révolte des bons citoyens contre la caricature de répression qui a suivi la guerre.

Ce comité a obtenu du Gouvernement des satisfactions substantielles; ces garanties sont encore insuffisantes, mais la pente est longue à remonter. Et toutes les promesses du monde ne peuvent rien changer à ce qui a été fait; or, nous sommes au fond du panier. Et c'est tout un climat qu'il faudrait rénover.

Cette action n'a pas pour objet de faire le procès d'un ministre ou d'un gouvernement, mais bien celui de toute une politique ou plutôt de l'absence d'une politique véritable de répression depuis la libération.

L'improvisation qui y a présidé, les excès partisans, la passion populaire portaient en eux les germes de la situation présente.

Mais, que les forces patriotiques prennent garde à ne pas se laisser obnubiler par cet aspect négatif de l'action civique. Il ne faut pas tout subordonner à la lutte contre l'incivisme d'hier. Ce n'est pas des quelques centaines de fripouilles encore en prison que dépend la vie du pays. Ces gens-là

ne doivent en quelque sorte nous intéresser que dans la mesure où une indulgence excessive à leur égard risquerait de porter atteinte au moral de la nation et servir d'exemple déplorable, comme ce fut le cas pour les traités de 1914-18.

Il faut surtout pourchasser l'incivisme présent, qui cherche à démoraliser notre armée et à faire le jeu de l'étranger, et faire en sorte qu'il n'y ait pas d'inciviques lors de la prochaine guerre, mais des citoyens conscients et enthousiastes. Pour ce, il importe de réveiller chez nos concitoyens le sens national, de galvaniser les sentiments patriotiques. Il y a une action vaste et grandiose à entreprendre, notamment auprès de notre jeunesse et de nos recrues. Elle s'impose à tous, et tout d'abord aux pères et mères de famille, premiers responsables de l'éducation patrio-

lique de leurs enfants, au même titre que de leur formation morale et religieuse.

C'est aux groupements patriotiques, et tout particulièrement aux associations d'anciens combattants — beaucoup moins touchées que les autres par le virus politique — qu'il appartient de prendre une initiative en ce domaine. Et les pouvoirs publics, qui ont le devoir de se soucier de la santé morale de la nation, se doivent de leur accorder tout leur appui.

Cette œuvre constituerait la plus belle leçon pour les exploités du patriotisme. Car celui-ci ne consiste pas à dénigrer son pays, à l'affaiblir, à le diviser, mais à l'aimer, à le fortifier, à le servir.

A. H.

## LA VIE DE LA FRATERNELLE

### MEMBRES A VIE...

Nous croyons utile de rappeler que toutes les veuves de Chasseurs Ardennais, morts pour la Patrie, sont d'office membres à vie de la Fraternelle, sans qu'il leur soit réclamé de cotisation. Prière de les inscrire dans chaque section.



### SECTION DU BRABANT

#### L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

L'assemblée générale statutaire de la section du Brabant aura lieu le dimanche 14 décembre. Qu'on retienne la date dès maintenant. L'ordre du jour détaillé sera envoyé aux membres en temps utile.



### SECTION DE MARTELANCE

— La section de Martelange se propose d'organiser une tombola dotée de 25.000 frs de prix.

— Ladite section se préoccupe aussi de l'acquisition de son drapeau.

Elle déploie d'autre part une activité remarquable dont nous la félicitons cordialement.

Camarade, Le plus beau choix de tissus  
La perfection de la coupe  
La modicité des prix  
justifient la vogue de la maison

**JANSSEN & MOREAU**

TAILLEURS HOMMES & DAMES  
15, CHAUSSEE DE LOUVAIN  
(Place Madou) (1<sup>er</sup> étage) Tél.: 17.15.59

TOUT sur MESURE - TRAVAIL à FAÇON  
Tissus Anglais d'Origine

### SECTION DE NEUFCHATEAU

L'assemblée générale de la section de Neufchâteau s'est tenue à Neufchâteau le dimanche 24 août.

Le capitaine-commandant de réserve A. Balbeur, président de la section, ouvre la séance à 11 heures 15, entouré au bureau de MM. Fr. Hannick, secrétaire-trésorier et Michel Eppe, membre du comité.

Une trentaine de chasseurs ardennais ont répondu à l'appel; c'est peu pour treize communes; plusieurs de celles-ci ne sont d'ailleurs pas représentées, ce que le président déplore vivement.

Après avoir brièvement rappelé les buts de la Fraternelle et retracé succinctement ses activités, depuis sa création jusqu'au point culminant du 11 mai dernier, le président fait appel au dévouement de tous pour regrouper tous les Chasseurs ardennais de la région au sein de la Fraternelle.

Une discussion amicale fait ressortir les lacunes de recrutement et les principales difficultés rencontrées. Pour y remédier, un rappel sera adressé à tous les anciens délégués communaux et de nouveaux sont désignés : MM. Louis Wavrelle et Alexis Roblain pour Ebly, Joseph Léonard pour Grafontaine ; Opat Hennuy et Léon Nicolas pour Juseret ; René Feffer, François Marthus et René Pierret pour Longlier. Un appel sera adressé aux communes de Grandvoir, Hamipré, Mellier, Straimont, Suxy et Tournay pour que des délégués prennent en main le sort de la section locale.

Plusieurs membres du comité de la section régionale ayant quitté la région, quatre nouveaux membres sont élus par acclamations : MM. Edmond Hoinay de Neufchâteau; René Feffer de Longlier; Joseph Léonard de Warmfontaine et Albert Gérard de Chêne-Ebly. Le comité comprendra ainsi 11 membres.

Le président donne ensuite diverses explications au sujet du Bulletin de la Fraternelle, la Médaille Commémorative et la Carte du Combattant, l'O.N.A.O., etc., et il formule l'espoir que bientôt la section possèdera son drapeau, ce qui pourrait provoquer à l'occasion de sa bénédiction, l'an prochain à Neufchâteau, l'organisation d'une grande journée « Chasseur Ardennais ».

Et la séance est levée à 13 heures, après que l'assemblée eut applaudi le texte d'un télégramme adressé à notre vaillant président général, le lieutenant général Descamps, en témoignage de sympathie et d'attachement.

Rappelons en terminant la composition du comité de la section : MM. A. Balbeur à Wittimont-Légisac ; président; Fr. Hannick à Neufchâteau ; secrétaire-trésorier; l'abbé Bossart, curé d'Hamipré; Robert Clément; et Albert Collard de Neufchâteau; Fr. Nicolas de Nivelet-Assenois; Michel Eppe de Neufchâteau et les quatre nouveaux cités plus haut ; membres. Espérons que sous la direction de ce comité rénové, la section de Neufchâteau repartira du bon pied et connaîtra bientôt un gros succès !

# AU 1<sup>ER</sup> CHASSEURS ARDENNAIS EN A. O.

Les 5 et 6 juin, le 1<sup>er</sup> Bataillon de Chasseurs Ardennais a célébré avec éclat ses fastes régimentaires.

Les cérémonies débutent le 5 juin à 11 h. par l'inauguration et la bénédiction d'un monument dans la cour de la caserne.

Devant les troupes rangées, l'adjudant Delcorps et le caporal Lacroix dévoilent le mémorial. C'est un bloc de roches où sont serties deux plaques de bronze : un médaillon portant la hure et l'inscription « GLOIRE A NOS MORTS ». Tour à tour, le Chef de corps et l'adjudant Stock vont fleurir la pierre qui rappellera désormais au cœur de la caserne, à toutes les générations des Chasseurs Ardennais, le glorieux sacrifice de leurs aînés.

Monsieur l'aumônier Becker s'approche ensuite et au milieu du recueillement général, bénit le monument.

L'après-midi du 5 vit se dérouler des compétitions sportives disputées entre les équipes représentatives du bataillon et celles du 12<sup>ème</sup> bataillon de Ligne, du 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied, du 1<sup>er</sup> d'Artillerie et d'une équipe française du 5<sup>ème</sup> régiment de Ligne Navarre.

Un cross de section, 3 km. en tenue de combat, passage de piste d'obstacles et lancer de grenades fut remporté de haute lutte par la Cie A.L. devant la 2<sup>e</sup> Fus.

Le soir, à 22 h., sur la plaine de drill où un autel avait été dressé, Monsieur l'aumônier Becker célébra une messe à la mémoire des Chasseurs Ardennais morts pour la

officiers des Chasseurs à Pied ainsi que de familles qui avaient également tenu à s'associer à ce pieux hommage.

Le 6 juin, dès 9 h. 30, les troupes sont rangées sur la plaine de drill. Les autorités viennent y prendre place à la tribune : le lieutenant général Ley, le colonel Adam, le lieutenant colonel BEM Willemart représentant le Comd. de la 7<sup>ème</sup> Bde d'Infanterie, les Lt Colonel BEM Palmaers et Lallemand, anciens chefs de corps, et le commandant français Pelletier. Le lieutenant général Descamps et le colonel Krack s'étaient fait excuser, exprimant leurs regrets de ne pouvoir témoigner par leur présence leur attachement au Bataillon. A 10 h. 30, le lieutenant général Tromme, commandant en chef des troupes belges en Allemagne, passe les troupes en revue. Trois jeunes sous-lieutenants de réserve, les sous-lieutenant Droulans, Swertenbroeck et Martial prêtent serment. Ensuite, le lieutenant colonel Boutique prononce une allocution dans laquelle il remercie les personnalités présentes et rappelle les récentes cérémonies de Martelange où furent également exaltés le courage et la vaillance des Chasseurs Ardennais. Vers 11 h. 30, commence le défilé, ouvert par la musique de la 7<sup>ème</sup> Brigade. Les compagnies viennent ensuite sur rangs de six dans une allure impeccable. La Cie A.L., montés sur ses carriers, clôture avec la 7<sup>ème</sup> Cie Mortiers cette imposante cérémonie.

Nous remercions de tout cœur le major honoraire HEUART, qui nous a fait parvenir pour notre vitrine aux souvenirs, le fanion remis en 1939 par les combattants de Spontin au 1<sup>er</sup> Bon de Rve des Chasseurs Ardennais.

Nous espérons que son geste sera suivi par beaucoup d'autres. De la sorte, les traditions qui unissent les Chasseurs Ardennais d'aujourd'hui à ceux d'hier, ne peuvent que se renforcer pour l'édification des jeunes dans le respect des anciens.

J. H.



La tribune...

Patrie. Les Compagnies étaient rangées en demi-cercle, tous les hommes en casque et en armes. Après l'Evangile le prêtre bénit le drapeau de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais d'A.O. présenté par l'adjudant Pay. Au premier rang de l'assistance on notait le lieutenant général Ley, le colonel Adam, le commandant Pelletier, délégué par le commandant du 5<sup>ème</sup> Régiment Navarre, le lieutenant-colonel Collet, commandant du 1<sup>er</sup> Chasseurs à Pied, le major Pirlot, le major Soffié et beaucoup d'autres

## CANADIAN INVESTIGATORS INSTITUTE COURS FRANÇAIS

Le plus bel avenir est réservé aux Détectives-Experts, diplômés Cours par correspondance moderne et récent. Aucune connaissance n'est nécessaire pour entreprendre les études avec succès. Diplôme et Certificat après 4 mois d'étude.

PRIX MODÉRÉS — PROSPECTUS DÉTAILLÉS GRATUITS

Ecrire: Rue des Coteaux, 74 — BRUXELLES 3  
Bistrot de 10 p.c. aux Chasseurs Ardennais

Les correspondances destinées à la Fraternelle doivent être adressées au Secrétaire National

21, Avenue Alex. Bertrand,  
Forest (Bruxelles).

Les combats sur la position de couverture  
10 mai 1940 (1)

## BODANGE

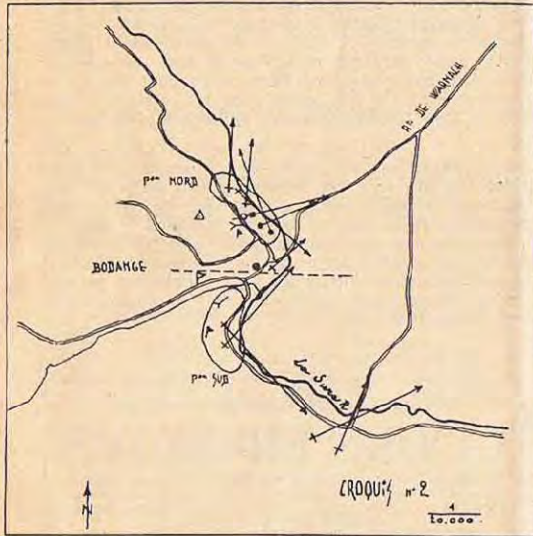
La 5e Cie du 1er Ch. Ard., commandée par le Cne Cdt Bricart occupé et doit défendre la Sûre de Strainchamps au Nord à Wissembach au sud. Elle a à sa droite la 4e à Martelange et à Radelange, à sa gauche le 1/cha dont la Cie sud, la 2e tient le Parque (Burnon Station) avec un groupe de combat.

A Bodange, le Pon du lieutenant de Rve Autphenne, renforcé d'une Son de Mi et d'un 4C7 sur T3 est en Point d'appui nord. En point d'appui sud, c'est le Pon du S. Lt de Rés. Docquier dont 1 gr. de combat est détaché à Wissembach.

A 3 km. au nord de Bodange se trouve le Point d'appui de Strainchamps, comportant le Peloton Nemry, renforcé d'une Son Mi et d'un 4C7. Ce point d'appui est sous les ordres directs du Ct du II.

Le PC de la 5e est installé au moulin de Bodange; celui du II, à Fauvillers. Garder et faire sauter les destructions qui lui incombent, résister à outrance jusqu'à N.O en cas d'attaque, telle est la mission de la 5e Cie.

Le croquis No 2 donne le dispositif prévu.



Les renseignements qui suivent m'ont été fournis par le lieutenant de R. Autphenne, un des principaux acteurs et un des rares survivants du combat de Bodange. Établies dès les premiers jours de captivité, ces notes ont été mises au point dans la suite par l'officier précité qui a bien voulu me passer son travail très complet; bien sincèrement je l'en remercie.

L'alerte est donnée le 10 mai vers 1 heure. Toutes les mesures à prendre dans cette circonstance sont exécutées avec la plus grande célérité.

A la 5e Cie, incombe la garde et le sautage de nombreuses destructions tant sur la Sûre que vers la route de Bastogne. Ce sont :

## Historique du Chasseurs

Le pont sur la Sûre à Wissembach Suz I.  
Le Pont sur la Sûre à Rodelange, Mad  
Le Pont sur la Basseille à Bodange, Suz II.  
Le pont sur la Sûre à Bodange, Suz III.  
Le pont sur la Sûre à Strainchamps, Stra.

Le cite ces destructions parce qu'elles montrent bien la complexité de leur mise en œuvre qui exige du personnel à tous les échelons, non seulement de l'attention mais un sang-froid à toute épreuve.

L'ordre d'amorçage parvient au PC de la 5e vers 2 h.; l'ordre de mise à feu vers 4 h. Su 2 I et Ma d, non soumises à des servitudes sautent à 4.15 h.; Sira et Su 2 III sautent à 7.30 h. APRES LE REPLI des postes chargés des destructions à l'Est de la Sûre; Su 2 III après le repli de la 4e Cie venant de Martelange; AVANT LE SAUTAGE DE SU 2 III, il est procédé à la destruction du Bureau Central téléphonique civil de Bodange.

Tout est réalisé suivant le plan prévu; le résultat obtenu, entièrement satisfaisant. Dès le sautage des destructions, les liaisons téléphoniques entre le PC du II et l'E.M. du régiment sont désormais rompues.

La T.S.F. sera le seul moyen encore utilisable car la route Neufchâteau-Fauvillers, aux mains des Allemands depuis 6 heures, est interdite aux coureurs vélocipédistes et motocyclistes.

Entre le PC/Bon et celui de la Cie est seule possible la liaison par coureurs (moto-vélo); le téléphone de campagne entre la Cie et les pelotons en ligne fonctionnera pendant les premières heures du combat; après, la liaison par coureur sera seule utilisable. Toutefois après 14.30 h., en raison de la violence du combat, il sera impossible à tout coureur d'atteindre la ligne de combat ou d'en sortir.

### PRELUDES DU COMBAT DE BODANGE.

Comme partout ailleurs, c'est l'aviation allemande qui entame l'attaque.

Dès 4.45 h., trois escadrilles d'une douzaine d'avions venant de la direction de Tintange, se dirigent droit vers l'ouest en rasant les crêtes. Certains en passant au-dessus de Strainchamps s'attardent à survoler la Sûre; quelques rafales sont échangées avec nos postes au aguets. Puis ces avions repartent vers l'Ouest: ce sont ceux qui vont débarquer des troupes sur les arrières du II, à Eibly, vers Witry et vers Nives.

A partir de 5.30 h., des groupes de trois ou quatre avions ennemis viendront survoler nos positions à basse altitude en mitraillant les couverts où nos postes sont dissimulés; nos armes automatiques ripostent à ces attaques.

Jusqu'à la fin du combat, les Points d'appui et le Pc du Ct de la Cie seront soumis aux attaques intermittentes de l'aviation ennemie.

8.15 h. Par ordre du Ct de la Division, 1 groupe de combat renforcé d'un 4C7 est porté vers Witry où des avions allemands ont débarqué des troupes. Un groupe improvisé est désigné, le Lt Schroeicher disponible au Pc/II est désigné pour commander ce détachement qui sera, dans la suite, renforcé par un 4C7 du point d'appui de Martelange.

A la même heure on entend vers le Sud, le crépitement ininterrompu des Mi: on se bat sérieusement à Martelange. Puis vers Strainchamps, la fusillade éclate aussi; à Bodange, rien: les nerfs tendus, les hommes attendent le moment où ils vont aussi entrer dans la danse. Le moral est superbe!

A 11.15 h., les derniers éléments de la 4e Compagnie passent à Bodange; ils se sont battus ferme à Martelange. Le pont de Bodange sur la Basseilles saute sur l'ordre du Ct Bricart (Suz II).

Le Ct de la 5e Cie s'attendait à recevoir d'une minute à l'autre,

(1) Voir le « Chasseur Ardennais » 5e année No 4 (décembre 1950); 7e année No 1 (avril 1952) et No 2 (juin 1952).

## 1<sup>er</sup> Régiment Ardennais (IV)

l'ordre de suivre la 4e Cie dans son repli. Aussi, il ordonne au groupe de Wissembach (sergent Renaud) de se replier sur Bodange et de rejoindre son Peloton (s. Lt. Docquier).

Mais, depuis quelques minutes, ce groupe est aux prises avec des fantassins allemands ayant débouché du bois au sud de Wissembach. D'autre part, des éclaireurs ennemis descendant les pentes de la rive ouest de la Sûre, sont déjà en vue de la destruction du Wissembach (pont sur la Sûre).

Grâce au sang-froid du sergent Renaud, ce petit détachement échappe de justesse à l'encercllement: c'est en combattant qu'il atteint Bodange.

Quant au peloton Nord, le Lt Autphenne a aussi reçu un ordre du Ct de la 5e Cie: il doit regrouper ses hommes dans le chemin 100 m. au N.-O. du clocher Bodange; ce mouvement s'exécute sous le feu d'un avion allemand.

Le Ct Bricart l'avertit tout aussitôt que le repli ne sera plus possible par la route Bodange-Fauvillers, celui-ci étant menacé par des éléments ennemis progressant du sud au nord.

A partir de ce moment, les événements vont se précipiter: au lieu du repli escompté, il faut se battre, car l'attaque se dessine contre le peloton sud et la route de Fauvillers. Il faut au plus tôt se mettre en mesure de résister sur place à outrance et jusqu'à nouvel ordre comme l'impose l'ordre qui a été donné.

Le Pon du Lt Autphenne va-t-il récupérer les positions qu'il a dû quitter quelques instants plus tôt? Ce sont notamment les abris bétonnés qui permettent d'agir par le feu dans la vallée et vers les pentes à l'est de la Sûre. Les récupérer, c'est se mettre dans l'impossibilité d'intervenir contre l'attaque menaçante qui se développe contre le peloton sud.

Les récupérer c'est risquer d'être capturé sans avoir pu tirer un coup de feu. Mais rien n'est prêt en dehors de ces positions prévues depuis longtemps! Qu'à cela ne tienne: il y a des maisons! Des bâtiments solides! Il y a des fenêtres, des lucarnes partout, des caves, des couverts nombreux dans ce village ardennais! On en tirera parti et les chasseurs ardennais sont habiles à installer leurs armes où que soit.

La décision est vite prise: on se battra à peu près où l'on est. Quelques mots aux hommes et, rapidement, les armes automatiques sont mises en place: le peloton pourra faire face à leur attaque venant de l'Est, il pourra intervenir vers le sud où les Boches progressent et aussi vers l'arrière comme cela se produira plus tard. (Croquis No 3)

### LE COMBAT DE BODANGE

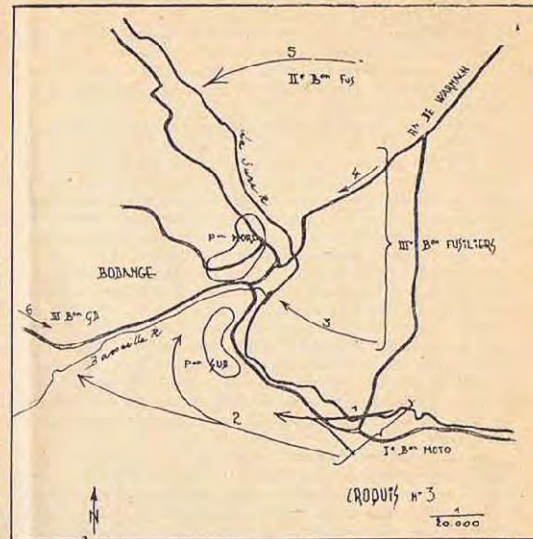
Il est à ce moment 11.30 h.

Le peloton sud (Lt Docquier) est attaqué par des éléments allemands descendus à pied vers la Sûre. C'est le 1er Bon Moto de la 1ère Panzer Division.

Une vive fusillade s'engage de part et d'autre.

La ligne ennemie progresse mais au moment où les tirailleurs ennemis menacent sérieusement l'aile droite du Pon Docquier, ils sont pris d'enfilade par un tir soudain des armes automatiques du peloton nord. L'ennemi est cloué au sol: quelques hommes seulement parviennent à faire demi-tour pour chercher un abri, le reste des assaillants, blessés ou tués, restera sur place jusqu'à la fin du combat. Ce succès électrise les chasseurs ardennais et leur donne une confiance totale dans leurs armes: le moral est au maximum, c'est à qui aura l'honneur de tirer au F. M. ou à la Mitrailieuse.

Une seconde tentative d'enveloppement de la droite du peloton sud se fera peu à peu à 300 m. au sud de l'endroit où s'est effectuée la première tentative. (voir croquis No 3). Profitant de sa première expérience, l'ennemi, homme par homme, gravit les pentes ouest de



la Sûre à hauteur de Wissembach. Une Mi du Pon nord les prend encore sous son feu, mais, lentement, audacieusement, au prix de lourdes pertes, l'assaillant parvient à accomplir sa manœuvre et réussit à atteindre les couverts au s.-o. de Bodange en mesure alors d'attaquer à revers les deux pelotons et le Pc du Ct de la Compagnie II s'assure de plus la maîtrise complète de la route de Bodange-Fauvillers où tout mouvement est désormais interdit. Il est environ 13 heures.

D'autres forces ennemies ont progressé sur le plateau E.S.E. de Bodange et attaquent de front le peloton nord (croquis No 3). Longues rafales de balles traçantes, grenades venant à la fois du s.-o. et de l'est pleuvent sur les positions. Bien protégés sur les positions improvisées qu'ils occupent et que l'ennemi connaît mal, les chasseurs ardennais du Pon Autphenne, ripostent de toutes leurs armes.

Cette fois, c'est à l'Est que les Allemands font leur apparition: c'est d'abord un groupe de motocyclistes qui se dessine sur le sommet de la route de Warnach (croquis No 3). Quelques rafales de nos armes arrêtent leur progression: les uns réussissent à s'échapper, les autres sont mis hors de combat.

Puis, vers 14 h. 30, une colonne de 3 chars et de 3 camions en formation serrée, franchit le chemin vers Bodange. Si le C. 4C7 était encore là! Faute de mieux, une Mi et un F.M. déclenchent soudainement sur la colonne un feu aussi nourri que précis.

La tête de ce charroi est à ce moment à 50 mètres de la barricade établie en face de l'hôtel de la Sûre. A notre grand étonnement, d'un bloc, la colonne s'arrête à la première rafale: un camion vire dans le fossé du chemin, les assaillants bondissent de part et d'autre sur la route ou se réfugient sous les véhicules. Pris d'enfilade et par surprise, peu échappent au massacre; jusqu'à la fin du combat, chars et camions resteront immobilisés, bloquant le passage à d'autres véhicules.

Plus au nord encore au moment où l'ennemi cherche à aborder Bodange, deux camions sur chenilles débouchant de « Herrenberg » au n.-e. de Bodange, y amènent des troupes dans la trouée Bodange-Strainchamps. Ce sont ces éléments qui interviendront vers Strainchamps et qui plus tard, vers la fin du combat, nous tourneront par le nord. (croquis No 3).

Vers 14.15 h., le Ct Bricart parvient à faire passer au Lt Autphenne un pli portant sur les points suivants:

« L'ordre de repli n'est pas encore arrivé. Continuez la résistance à outrance. Pouvez-vous résister encore longtemps? Des munitions vous sont-elles nécessaires? »

Le Ct du Pon Nord répondit :

« Sûsi en mesure, je crois, de tenir encore quelques heures. Envoyez munitions. »

Hélas ! le cercle des assaillants se resserre de plus en plus et leurs feux interdiennent tout mouvement ! Les munitions ne pourront jamais atteindre les combattants.

Les défenseurs du PC de la Cie essuient aussi une avalanche de projectiles. Un éclat de grenade atteint le revers du manteau du Ct Bricart. L'emplacement n'est plus tenable : par bonds, homme par homme, en rampant sous les balles qui piaulent sinistrement, le PC gagne les maisons de Traquebois où, tant bien que mal, il est installé.

L'adversaire a atteint la pente sud de la Basselle à hauteur du moulin de Bodange. De là, un 3C 7 canon, presque à bout portant, les maisons où sont retranchés les hommes du Pon Nord.

Sur toute la ligne, la bataille fait rage. Harcelé sur ses arrières, accablé par les feux plongeants venant de l'Est, le Pon Sud voit fondre ses effectifs de minute en minute.

Vers 14 heures, des hommes interpellent le S. Lt Docquier. Couché derrière une touffe de genêts, l'officier ne répond pas. Inquiet sur le sort de son chef de Peloton, le sergent Renauld gagne en rampant l'endroit où se trouve son officier et voit ce dernier agonisant, la tête appuyée au téléphone, traversée de part en part par une balle. A ses côtés, git un chasseur ardennais, son ordonnance abattu par la même rafale.

Renauld prend alors le commandement du Pon et autour du chef mort l'ultime défense continue. Malgré la chaleur et la soif, les mains brûlées par les armes surchauffées, malgré les camarades qui tombent laissant vide leur place au combat, deux heures durant, les chasseurs ardennais tiendront tête aux attaques de plus en plus puissantes d'un ennemi sans cesse renforcé. Un ultime assaut vint à bout des survivants : vers 16 heures, le sergent Renauld s'effondra à son tour, atteint à la jambe par 4 balles de mitrailleuse. Le Peloton sud était hors cause.

L'ennemi concentre alors ses efforts sur le reste de la garnison, le Pon Nord du Lt. Autphenne. Une trentaine d'hommes restent valides; dans les caves, des blessés reçoivent les premiers soins.

Vers 16 heures, l'ennemi installé sur la crête entre Warnach et Bodange, met en batterie un canon de 8C 8 : une volée d'obus s'abat sur le moulin de Bodange, évacué depuis peu; des maisons, des bâtiments occupés par des armes automatiques sont mis à mal : une mitrailleuse est ensevelie sous les décombres.

Le Ct Bricart envoie au Ct du II le message suivant : « 16 h. sommes sous le feu de l'Artillerie ». Ce sera sa dernière communication.

Le caporal mitrailleur Clémentz, blessé une première fois, héroïquement continue à servir sa pièce. Une deuxième rafale l'atteint à la hanche et le met hors de combat.

Pour se soustraire au feu infernal, les armes automatiques changent maintes fois d'emplacement. Ces déplacements sous le feu meurtrier sont parfois fatals aux exécutants : au cours de l'un d'eux avec une partie de sa section, le sergent Gousenbourger est pris dans une rafale venant de l'arrière : tout le monde est cloué au sol, d'une balle à sa tempe, le mitrailleur est tué, cinq hommes sont grièvement blessés.

Laissons la parole au Lt Autphenne qui va relater les derniers moments de sa résistance héroïque :

« 17 h. Mes effectifs fondent à leur tour; les munitions s'épuisent. J'ordonne de conserver au moins un chargeur en réserve par arme automatique pour le repli éventuel à la faveur de l'obscurité.

« 17 h. 30. L'ennemi nous serre de près : Les feux échangés sont d'une terrible précision. Des soldats viennent à moi me montrant leurs blessures. Un simple trait, pris entre tant d'autres, dépeindra l'esprit de ces braves gens. Pendant des heures, le soldat Deravet ravitailla une Mi, mais le camion à munitions est sous le feu violent adverse. Qu'importe : dix fois l'homme bravera la mort. Quant, atteint de quatre balles à la jambe, le mollet déchaîqué, se traînant jusqu'à moi, il dira simplement : « Regardez, mon lieutenant, je ne saurais plus ! » D'autres me demandent : « Va-t-on devoir se rendre ? » A quoi je réponds : « Tenir tant qu'on a des cartouches ». Et on tient !

« 17 h. 45. Notre tir s'affaiblit. Nous sommes à nos réserves. En face, accalmie. Profitant de ce répit, les chefs de groupe et moi discutons rapidement sur les moyens de sortir de ce mauvais pas. Un

sergent porte-parole de ses camarades déclare : « Quelle que soit votre décision, nous vous suivons ».

Je juge que nous n'atteindrons pas le soir avec nos faibles moyens.

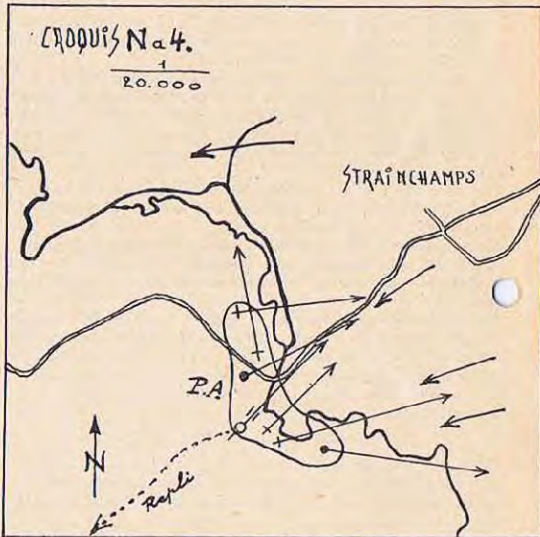
Depuis quelques minutes, dans les deux camps, le feu a cessé. L'ennemi nous croit épuisés et hors de combat. Des fantassins allemands en groupes compacts, se dressent sur la crête de la Feltz (200 m. à l'Est de Bodange). Tandis que certains nous crient « Venez », d'autres se ruent à l'assaut. La Sûre va être franchie. C'est sur ces tirailleurs trop téméraires que, sur mon commandement, fusils-mitrailleurs et mitrailleuses tirent leurs derniers chargeurs.

« 18 h. Les dernières cartouches ont été tirées. Les hommes restés valides, aidés de femmes soignent des blessés. L'ennemi est là, à cinquante mètres : une patrouille s'avance, nous remettons nos armes toutes brûlantes.

« 18 h. 15. A Traquebois, au PC de la Cie, le Commandant Bricart s'inquiète de ne plus entendre le crépitement des armes. Il pense que nous sommes capturés.

Le petit groupe des défenseurs du P.C. de la Cie s'est retranché dans le petit chemin de terre qui court parallèlement à la route Bodange-Fauvillers à 150 mètres au Nord de celle-ci.

Au cours d'un déplacement, une rafale de mitrailleuse s'abat sur le groupe : le Commandant Bricart, atteint d'une balle au-dessus de l'œil gauche, s'effondre et meurt sur le champ. A ses côtés, le caporal Meeus et le soldat Weiss sont frappés à mort; quatre autres sont blessés. Bientôt, le reste du groupe est fait prisonnier par des éléments ennemis venus de l'Ouest.



Au Point d'Appui de Strainchamps, (voir croquis numéro 4), après les tirs de harcèlement par avion que nous avons signalés, les hommes attendent l'ennemi de pied ferme.

Un simple sergent a dû prendre le commandement du point d'appui. C'est vers 10 heures qu'il est attaqué par des troupes terrestres. Il résistera inopinément jusque vers 16 heures ; sur le point d'être encerclé, il se retire par l'itinéraire prévu et arrive à Neufchâteau tard dans la nuit.

Quatre mitrailleurs retranchés dans un abri, non touchés par l'ordre de repli continuèrent la lutte jusque vers 17 h. 30. A ce moment, ils parviennent à gagner par le bois Grosthier le chemin de Fauvillers à Hotte où ils tombent aux mains de l'ennemi (à suivre)

## Emouvantes cérémonies à Vielsalm à l'occasion du rapatriement du corps de notre camarade René RAUCROIX

Les 23 et 25 août, la ville de Vielsalm a rendu un solennel hommage à tous les Chasseurs Ardennais tombés pour la Patrie, et spécialement à René Raucroix, tombé à Vinkt et dont le corps a été ramené dans sa terre natale.

René Raucroix appartenait à la 3<sup>me</sup> Compagnie du 3<sup>e</sup> Ch. A. ; il tomba lors de la fameuse contre-attaque du 26 mai à Vinkt.

Le convoi ramenant les restes de notre brave ami arriva à Vielsalm, le samedi 23 dans la soirée.

Un cortège, dans lequel figuraient notamment de nombreux Chasseurs Ardennais, parcourut la localité. Devant le Monument aux Morts, le docteur Bodson, président de la section de Vielsalm de la Fraternelle, prononça un émouvant discours d'accueil.

Le cercueil fut conduit à l'Hôtel de Ville où une chapelle ardente avait été dressée. Jusqu'au lundi, la glorieuse dépouille fut veillée, jour et nuit, par deux anciens Ch. A. de 1940, et par deux Ch. A. de l'armée nouvelle.

Parmi les nombreuses gerbes et couronnes, on remarquait spécialement celle de l'Administration communale de Vinkt. Lundi 25 août. Une foule très nombreuse vint rendre un dernier hommage au héros.

Parmi les nombreuses personnalités, on remarquait M. Lion, commissaire d'arrondissement et représentant le gouverneur de la province, le colonel Dumortier, commandant de l'E.I. et de la province de Luxembourg, le général Velghe, commandant de bataillon au 3<sup>e</sup> Ch. A. en 1940, le colonel Krack, secrétaire national de la Fraternelle, le major Pairon, commandant actuel du 3<sup>e</sup> Ch. A., des délégations avec drapeaux de plusieurs sections, etc...

Après une allocution du bourgmestre de Vielsalm, M. Massoz, notre camarade, le cap.-cdt de rés. Paul André prononça un remarquable discours, disant notamment :

Où est la voie conservatrice de l'héritage de nos morts lorsque, hélas ! l'horizon s'obscurcit de nouveau à l'Orient plus lointain, il est vrai. Peut-être demain le tocsin sonnera-t-il une fois de plus appelant les sauveurs... Comme au IV<sup>e</sup> siècle, comme à Léopante, dans les plaines de Pologne, sous les murs de Vienne, l'avenir de l'Occident est entre les mains de la Providence !!

Et c'est l'instant choisi par un nouvel incivisme plus perfide que ceux du passé — et nous déplorons l'indulgence peut-être nécessaire dont ceux-là ont bénéficié — c'est l'instant choisi, dis-je, par

un nouvel incivisme pour abattre l'idéal et la flamme des aînés renaissant dans l'âme des jeunes, cherchant à déchirer le cœur de la nation et de l'Europe, à l'heure même où nos efforts vont atteindre leur efficacité, dans la tranquillité et l'ordre. Si ces appels d'une cirque colonne dissolvante devaient trouver écho en nos cœurs, de tels morts ne se lèveraient-ils pas pour nous crier de l'au-delà : « Malheureux que faites vous ? » Allez-vous par vos querelles stériles et votre aveuglement permettre la destruction des conquêtes sociales de vingt siècles, alors que le règne de la justice sociale est en vue ?!

Face à ce cercueil, face à ce monument, où s'inscrivent les noms d'autres Chasseurs Ardennais que nous associons tous dans un suprême hommage, promettons de ne jamais poser un acte nous éloignant de l'idéal des causes sacrées pour lesquelles sont tombés tant de braves.

Mes chers Camarades, promettons ici, à notre tour de rester unis pour la défense de nos droits et l'honneur de nos étendards, malgré l'incompréhension et l'ingratitude dont nous sommes trop souvent victimes, alors que tant de nous commençons à payer chèrement dans leur santé les efforts et les privations de cinq années de lutte au service du bien commun.

Et toi, cher camarade Raucroix, tu as franchi ces jours une dernière étape après avoir dormi douze ans à la pelouse d'honneur du cimetière de Vinkt, entretenue par les soins spéciaux de l'Administration communale que nous remercions ici.

Tu vas reposer tantôt et jusqu'à la résurrection dans la terre de Salm, où tu trouvas l'amour et le bonheur du foyer, à l'ombre de ton

clocher d'adoption, à l'ombre de la croix salvatrice.

L'amère douleur des tiens, ravivée par ton retour, sera atténuée par le fier souvenir d'une fin aussi glorieuse.

Parfois dans un bruissement d'étamine, le drapeau du 3<sup>e</sup> Ch. Ard., dont, avec tes frères d'armes tu conquis la gloire, viendra ici s'incliner pour toi et tes compagnons de lutte. Les trompettes de ton régiment sonneront pour te saluer, tandis que s'élèvera dans les airs la marche des Chasseurs Ardennais vous frissonneront tous dans un souffle de légitime orgueil et d'espérance, tandis que nos benjamins dévaleront des noirs et roides cotéaux comme nous le fimes naguère, avec au cœur la même ambition de servir.

Et le souvenir de leurs morts les poussera vers les mêmes devoirs, les conduisant aussi à tout donner, suivant la pensée inscrite sur le souvenir mortuaire d'un des vôtres :

Mon cœur à mon foyer,  
Mon sang à ma patrie,  
Mon âme à vous Seigneur !..

Un émouvant service funèbre fut ensuite célébré par M. le Doyen de Vielsalm.

Puis le cortège reprit sa marche vers le lieu du dernier repos.

Après un ultime adieu, le cercueil fut descendu dans la tombe.

René Raucroix a eu des funérailles dignes de son héroïsme.

Toutes nos félicitations aux organisateurs de cette grandiose cérémonie.





## A PROPOS DES INCIVIQUES

Nous avons lu pas mal d'écrits à ce sujet, de gauche comme de droite et neutres également.

Nous avons même consulté des avocats. C'est dire que nous nous sommes entourés d'un maximum de garanties avant d'émettre notre opinion.

Il est bon de rappeler ce qui s'est passé après la guerre 14-18. Un an à peine, après la fin des hostilités, le ministre Vandervelde proclamait qu'il ne tolérerait pas qu'une goutte de sang soit encore versée.

Il en fut ainsi ! Il n'y eut aucune réaction.

Les plus grands criminels de guerre furent libérés dans la suite exactement comme cela se fait pour le moment.

C'est ainsi que, de 1940 à 1944, des condamnés à mort de 14-18 purent reprendre leur activité néfaste à la Patrie.

Ce fut la récompense d'un pays qui s'est montré d'une bienveillance, d'une magnanimité extrême à l'égard de ceux qui l'avaient trahi.

La leçon aurait dû servir après cette guerre.

Il n'en fut rien !

Tous les ministères qui se sont succédés n'ont rien fait.

A notre avis, il appartenait surtout aux ministères, formés immédiatement après la Libération de profiter de la leçon et de prendre des mesures pour éviter les erreurs du passé.

Aucun parlementaire n'a présenté des propositions tendant à éviter que la législation applicable aux condamnés de droit commun ne puisse être appliquée « ne varier » aux traîtres à la Patrie.

Dès lors, à qui la faute de l'état de choses actuel ?

Nous l'avons dit et répété ici : la faute du traître est imparable et il ne peut bénéficier d'aucune indulgence.

Il est révoltant de voir un De Bodt, qui a du sang belge sur la conscience, bénéficier d'une commutation de peine et de même un Van Coppenolle être remis en liberté ; ce dernier officier supérieur ayant juré fidélité à la Belgique a, en plus de la trahison ordinaire, violé son serment.

C'est inadmissible et cela ne peut plus se reproduire.

Amis, bons Belges, qui êtes, comme nous, écœurés de ces scandales, ne vous laissez pas aller à des actes inconsidérés ; ne soyez pas les mannequins de gens mal intentionnés qui agissent dans la coulisse.

Voyez la vérité en face et travaillez, avec nous, pour faire remédier à cette situation si pénible pour notre pays.

Ce qu'il faut ! Agir dans le sens de ce que nous avons écrit, il y a bien longtemps déjà, dans ce bulletin.

Ce qu'il faut exiger de toutes nos forces : des mesures législatives particulièrement sévères pour les traîtres. Il faut que dès le temps de paix, ceux-ci sachent qu'ils seront punis avec la plus extrême rigueur. Croyez-nous : ils réfléchiront plutôt deux fois qu'une avant de s'engager dans leur sale besogne.

YVES

Adressez-vous en toute confiance aux entreprises

**ALFRED EVRARD**

74, rue des Goujons — BRUXELLES-MIDI

TELEPHONE : 21.66.65



Construction de bâtiments - Décoration intérieure  
Transformations générales de bâtiments civils et industriels

## Tragique bilan

Nous avons, dans un de nos précédents numéros, publié la liste des pertes militaires de la Belgique au cours du récent conflit. Il y a lieu d'y ajouter le martyrologe de la résistance, qui montre l'importance des sacrifices consentis par notre population à la lutte contre l'ennemi :

Nombre de prisonniers politiques : 27.000, dont 23.000 déportés en Allemagne et 4.000 détenus en Belgique.

De ce nombre, 13.000 sont morts, tandis que 3.000 résistants tombaient les armes à la main. Ces héros laissent 10.000 veuves et 13.000 orphelins.

Camarades, favorisez ceux qui vous aident.  
ADRESSEZ-VOUS AU GARAGE

**MA VOITURE**

3-5, RUE DE TEN BOSCH — IXELLES

Vente — Achat — Echanges

Tél. 48.42.92 et 47.52.17

Si vous avez besoin d'un taxi, téléphonez au 48.35.40 en signalant que vous êtes Chasseur Ardennaï et vous serez spécialement bien soigné.  
Gardez ce numéro dans votre portefeuille!

## NOUVELLES DES NOTRES

## NAISSANCES

Une petite Jacqueline est née au foyer de notre camarade et de Madame GEORGES, 1, rue de l'Hospice à Arlon. Toutes nos félicitations.

Notre ami VAN FRACHEN nous fait part de l'heureuse naissance d'une petite fille qui a reçu au baptême le prénom de Pauline. Nos félicitations et nos vœux.

\*\*\*

## MISSION

Le Major REMIENNE effectue en ce moment un stage aux Etats-Unis.

Nous nous réjouissons de cette marque de confiance.

\*\*\*

## MARIAGES

L'Adjudant LOSSEAU nous fait part du mariage de sa fille avec le Docteur Cassart.

Nous renouvelons nos félicitations et nos vœux.

\*\*\*

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Lieutenant Général F. MERCKX, ancien chef de Corps du 2<sup>e</sup> Ch. A., habite maintenant avenue Dally, 51, à Schaerbeek (Bruxelles 3).

\*\*\*

## DECES

Nous apprenons la mort de Madame Maria GOOSSE, épouse de Monsieur Jules NICOLAS et maman d'un ancien Ch. A. de la 7<sup>e</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Régiment, notre dévoué délégué communal à Lescheret-Juseret : Léon Nicolas.

Toute notre sympathie au camarade Nicolas.

## Décès

Le Lieutenant-Colonel Philippart  
ANCIEN SECRETAIRE GENERAL DE LA FRATERNELLE.

Le Lieutenant-Colonel Léon Philippart, connu de tous les anciens Chasseurs Ardennaï, est décédé le 21 juillet, à Arlon, après une longue et pénible maladie. Il était âgé de 60 ans.

Notre ami Raymond Reuter a retracé dans les termes suivants, la belle figure du disparu :

Né à Bruxelles en 1892, le défunt était étudiant à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège, lorsque la guerre éclata. Affecté, dès le début, des hostilités au 10<sup>e</sup> de Ligne, il fit toute la campagne avec le glorieux régiment arlonais et conquit ses étoiles d'officier dans la tranchée.

C'est en 1918, lors du retour du vieux « 10 » dans sa ville de garnison, que le lieutenant Philippart vint s'établir à Arlon avec sa jeune épouse. Il y compta immédiatement de nombreuses amitiés.

Son ascendant particulier sur la troupe et ses solides connaissances techniques le firent désigner par ses chefs en qualité d'instructeur des candidats gradés de réserve et bon nombre d'officiers et de sous-officiers de réserve arlonais et luxembourgeois, lui doivent une importante partie de leur formation militaire.

Lors de la constitution du corps des Chasseurs Ardennaï, le capitaine Philippart porta fièrement le béret vert et commanda allègrement une des premières unités cyclistes. A la mobilisation de 39-40, il était à la tête de Compagnie Engins ; mais ce fut surtout pendant la campagne des 18 jours qu'ils put véritablement donner toute sa mesure, en commandant brillamment, au feu sur la Dendre et sur la Lys, le 3<sup>e</sup> Bataillon du 1<sup>er</sup> Régiment des Chasseurs Ardennaï.

A la capitulation, le commandant Philippart prit avec ses soldats, le chemin de l'exil et passa cinq longues années derrière les barbelés d'Eichtätt, Fischbeck et Prenzlau. A la libération, il fut promu au grade de major, puis admis à la pension en qualité de lieutenant-colonel.

Chef énergique, exigeant beaucoup de ses subordonnés, mais sachant aussi payer d'exemple quand il le fallait, le colonel Philippart laissera surtout auprès des officiers de réserve de son bataillon qui ont pu l'apprécier en captivité, le souvenir d'un cœur sensible et compatissant. Ainsi, ce n'est un secret pour aucun des anciens du camp VII B que, pendant les mois les plus pénibles, il se priva volontairement de la moitié de sa maigre ration journalière de soupe, pour la donner à un de ses jeunes lieutenants qu'il estimait en avoir plus besoin que lui.

Lors de la création de la Fraternelle des Chasseurs Ardennaï les éminentes qualités d'organisateur du défunt, le firent choisir en qualité de secrétaire général de cet important groupement ; il assumait ces fonctions pendant plusieurs années avec un dévouement total à la cause des anciens « Bécets Verts ».

Il fut investi également de la haute charge de président provincial de l'Œuvre Nationale des Anciens Combattants.

Mais ce ne fut pas seulement sur le plan strictement militaire que le colonel Philippart se distingua. Il marqua également de sa forte empreinte le domaine des activités sportives et plus spécialement celle du football. Arbitre de division supérieure, il fut maintes fois appelé à diriger des rencontres militaires internationales et occupa avec une rare compétence, pendant de nombreuses années, le poste de président du Comité provincial des Arbitres du Luxembourg, tout en exerçant un



mandat au sein du Comité Sportif National de l'U.B.R.S.F.A. Ses funérailles se sont déroulées à Arlon, en présence d'une foule extrêmement nombreuse, parmi laquelle beaucoup d'anciens bécets verts.

Plusieurs discours furent prononcés, notamment, au nom des Chasseurs Ardennaï, par R. Reuter.

L'inhumation eut lieu à Vaux-sous-Chèvremont. Notre président national, le lieutenant-général Descamps y assistait.

Nous renouvelons à Madame Philippart l'expression de nos plus sincères condoléances.

## Notre ami Perneel

Tous nos amis du Brabant connaissaient ce camarade au grand cœur et ils ont appris avec peine la nouvelle de son décès accidentel, le 21 juillet, près de Marche-en-Famenne, alors qu'il donnait un baptême de l'air à un automobiliste de passage.

Ancien aviateur, totalisant plus de 1.400 heures de vol, André Perneel était considéré comme un pilote de première valeur. C'est lui, qui la veille de la cérémonie de Martelage, avait jeté 150.000 papillons sur les localités luxembourgeoises.

Les Chasseurs Ardennaï lui ont fait d'émouvantes funérailles.

Nous réitérons à Madame Perneel et à son fils l'expression de nos condoléances émues.

Le lieutenant-général Rigano  
commandant du 20 A. en 1940

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès, le 20 juillet dernier, du lieutenant général honoraire Louis Rigano, qui commandait en 1940 le 20 A., plus connu sous le nom de Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennaï.

Le Général Rigano avait assisté, le 11 mai, à l'inauguration de notre Monument à Martelage.

Nous présentons à Madame la Générale Rigano et à sa famille nos condoléances bien sincères.

## Le colonel B.E.M. Vandervelde

Le Colonel B.E.M. Vandervelde n'est plus. Il est mort en service commandé, au cours de manœuvres à l'A.O.

Brillant commandant d'une batterie pendant la campagne, les anciens de l'Artillerie Ch. A. conserveront de cet officier modèle un souvenir ému.

La Fraternelle perd un membre d'un dévouement exemplaire ; elle renouvelle à la famille l'expression de ses sincères condoléances des Bécets Verts de 1940.

## LE COMMANDANT LEON ALEXANDRE

C'est avec surprise et tristesse que nous avons eu connaissance de la mort inopinée du capitaine-commandant Léon Alexandre, chef du service photographique de l'Armée.

Le Commandant Alexandre était à la cérémonie de Martelage, au cours de laquelle il avait pris une série magnifique de photos, qui ont fait l'admiration de tous nos membres.

Favorisez ceux qui vous aident en nous confiant leur publicité. Voici une bonne adresse :

**MAISON BECAR**

71, rue du Ham — UCCLE — Tél. 74.42.37

TRAVAUX DE PEINTURE DU BATIMENT

Travail soigné et garanti





CAMARADES DE PROVINCE, DE PASSAGE A BRUXELLES ET VOUS  
BRUXELLOIS QUI VOULEZ BIEN MANGER ET BOIRE, FAITES UNE VISITE  
A LA

ROTISSERIE

# "Reine Pédauque"

49-51, RUE DE LA FOURCHE (ANCIENNE BELLE MEUNIÈRE), BRUXELLES

*Outre ses plats délicieux et ses bonnes boissons quel accueil! et quel personnel stylé! Savez-vous  
que l'on y vient de loin? On y mange bien et on y revient!*

RÉSERVATION DES TABLES : téléphone 11.22.14  
salles pour noces, banquets et réunions  
(de 20 à 200 COUVERTS)  
salon pour conseils d'administration  
parking assuré

**N'oubliez surtout pas de  
dire au Directeur EMILE  
LENGLEZ que vous êtes  
Chasseur Ardennais !**

## Camarades Chasseurs Ardennais.

**Confiez votre publicité à votre bulletin  
PROCUREZ-LUI DE LA PUBLICITE!**

*Tarif:*

Une page . . . . .	fr. 1.000,—
Une demi-page . . . . .	600,—
Un quart de page . . . . .	300,—
Un huitième de page . . . . .	200,—
Un seizième de page . . . . .	125,—

Bande 5 cm. de hauteur :	
sur deux pages . . . . .	650,—
sur une page . . . . .	350,—

Texte en chronique, la ligne . . . . . 15,—  
Réduction pour plusieurs insertions. Contrats à débattre.

**ATTENTION.** — Sur les prix ci-dessus, nous accordons  
une réduction de 20 % aux annonceurs, membres  
de la Fraternelle et à ceux qui accordent des  
remises à nos membres.

**Pour la PUBLICITE, s'adresser à l'administration :**  
38, Av. Emile Bossaert, à Koekelberg-Bruxelles,  
ou à notre camarade Victor R O B E R T.  
36, r. Armand Van Campenhout, Ixelles-Bruxelles.